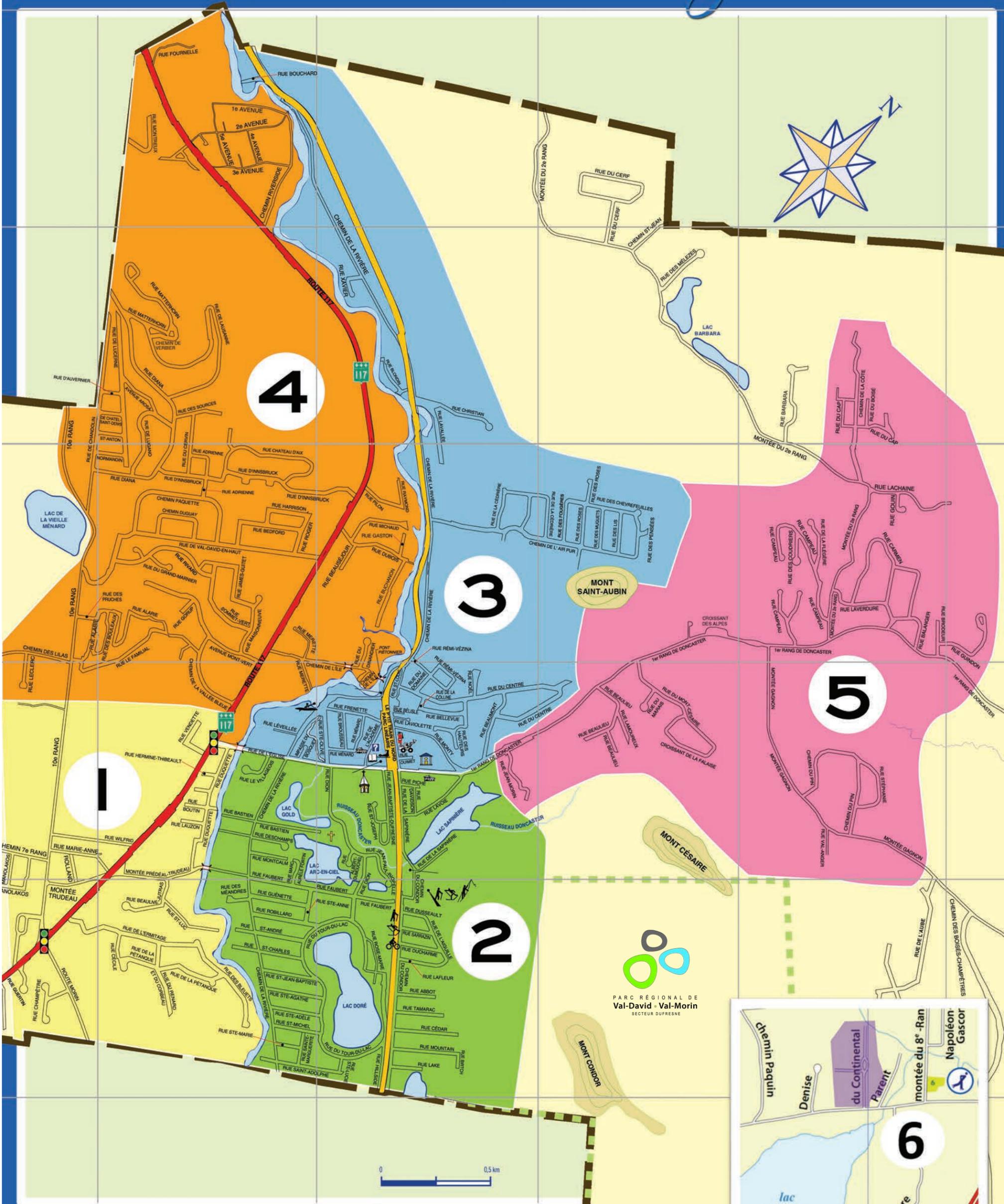


Secteurs d'arrosage



SECTEUR 1 : les immeubles situés au sud de la rue de l'Église et à l'ouest de la rivière du Nord (route 117, Ermitage, 10e Rang) : les dimanches et mercredis

SECTEUR 2 : les immeubles situés au sud de la rue de l'Église et à l'est de la rivière du Nord (Lac Doré, Condor) : les mardis et vendredis

SECTEUR 3 : les immeubles situés au nord de la rue de l'Église et à l'est de la rivière du Nord (noyau villageois, Air-Pur, domaine Saint-Louis) : les lundis et jeudis

SECTEUR 4 : les immeubles situés au nord de la rue de l'Église et à l'ouest de la rivière du Nord (Chanteclair, Mont-Vert, Riverside, route 117) : les mercredis et dimanches

SECTEUR 5 : les immeubles situés à l'est de la rue de l'Église (1er rang de Doncaster, montée du 2ième Rang, montée Gagnon, Versants du Mont-Plante) : les mardis et vendredis

SECTEUR 6 : les immeubles desservis par le puits continental (rue Continental, 1290 et 1284 rue Parent et 1365-1369 7e Rang) : Les immeubles qui ont un numéro civique pair : les lundis et jeudis et les immeubles qui ont un numéro civique impair : les mardis et vendredis

AUTRES : tout immeuble desservi par un puits individuel à l'extérieur des secteurs 1 à 6 : Les immeubles qui ont un numéro civique pair : les lundis et jeudis et les immeubles qui ont un numéro civique impair : les mardis et vendredis

